...de la Nouvelle-Orléans.
...reaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 18 AOUT 1886.

PETITES ANNONCES.

...N Protectrice des Propriétaires.
...au 60 Champs-Elysees. Informations ...aux membres. 15 août—1m

A LOUER.

...UER.—Un Magasin spacieux, 91 rue ... 136 rue St. Phi... s'adresser a L. Lacassagne, 97 rue De... Occupation le 1er octobre. 1août.

DEMANDES.

Souscription toute privée.

...avenir d'un homme méritant, âgé, malade ... dénué de tout. C'est un Français qui ... plus de quarante ans de Louisiane. Nous ... connaître son nom aux personnes qui vou... bien venir ici verser quelque chose pour ... en aide, et nous donnerons son adresse ... demandera. 1er août—

A VENDRE.

...endre—Un CAFÉ et deux BILLARDS ... vendre au No 228 marché Poydras. ...15 f.

...endre—Un beau piano Pleyel, un bar... #175. P. Werlein, 135 rue du Canal ... août—1 m.

OFFICIEL.

...REAU DU CONTROLEUR.

Ville de la Nouvelle-Orléans
Nlle Orléans, 4 août 1886.

...soumissions cachetées seront reçues à ce ... jusqu'à midi, le lundi 4 octobre 1886, ... l'achat des franchises du chemin de fer ...

...chemin est etabli et fonctionne. Le tout ...mément à l'ordonnance 1805 de la Série ... administration adoptée le 25 mai 1886. ...pécifications sont enregistrées au bureau ...mis du Conseil. ...Ville se réserve le privilège de rejeter l'une ... des soumissions.

JNO. L. NEWMAN,
Controleur ad interim.

...out—60f

OFFICIEL.

...REAU DU CONTROLEUR.

Ville de la Nlle Orléans.
Nlle-Orleans, 8 juillet 1886.

...erà reçu à ce bureau des soumissions ca... jusqu'à JEUDI, 16 septembre 1886, à ... pour l'achat des franchises du chemin de ... rues Canal et Claiborne. ...tout conformément au cahier des charges, ...dé par le Conseil, à la date du 22 et du 29 ... et enregistré au bureau du Secrétaire du ...eil. ...ville se réserve le droit de rejeter les sou... qui lui seront faites.

B. H. WATKINS,
Contrôleur par interim.

...ail—60f

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat, ...oin St-Philippe et Prieur.

...de Français et d'Anglais compren... toutes les branches d'enseignement ... confiés à des professeurs expérimentés. ...classe de solfège et de chant, sous la di... de monsieur Curto, et une classe de tra... l'aiguille et travaux d'agrément tels que ... en laine, en papier, en cire sont offerts ... élèves sans prix extra. ... cours d'Espagnol et d'Allemand appris ...

SIGNAUX D'INCENDIE.

...tes.
3 Tchoupitoulas et Valmont.
5 Magnolia et Lovée.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
... Magnolia et Washington.
... Sixième et St-Denis.
... de la Cie de Pompe No. 22.
... de la Cie de Pompe No. 23.
... L. No. 1, Jackson.
... Première.
... St-André.
...
... Levée.
... de Pompe No 12
... de Pompe No 1
...
... Camp.
... St-Charles.
... la Cie de Pompe No 30
... Thalia.
... Franklin et Erato.
47 Gaiennié et Nouvelle Levée.
48 Poste de la Cie de Pompe No 6, St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Nouveau Bassin et Promenade Triton.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
61 Terpsichore et Franklin.
65 Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Canal et Levée.
73 Magasine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Poste de la Cie de Pompe No 5 Girod et C. H.
83 Poste de la Cie de Pompe No 1 Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste de la Cie de Pompe P. H. & L. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des chars, rue du Canal
214 Vieille Levée et St-Philippe
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Quartier.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No ... Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Chemin du Bayou.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
252 Poste de la Cie de Pompe H. L. No 3, Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
412 Laharpe et White.
413 Amour et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 1 Grands-hommes.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des Chars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis
616 Reynes et Dauphine.

SIXIÈME DISTRICT.
(Ville de Jefferson.)

Bottes.
3 Station des chars, Tchoupitoulas, entre l'Avenue de la Louisiane et rue Tolédano.
4 Coin des rues Tolédano et Magasin
5 Coin des rues Prytanée et Tolédano
6 Coin des rues Apollo et Amélia.
7 Coin des rues Apollo et Marengo
8 Coin des rues Camp et Foucher.
9 Coin des rues Peniston et Colisée.
12 Coin des rues Magazine et Austerlitz
13 Coin des rues Amélia et Jersey.
14 Coin des rues Constantinople Tchoupitoulas.
15 Coin des rues Marengo et Prytanée
16 Marché Jefferson.
17 Coin de l'Avenue Napoléon et de rue Tchoupitoulas.
18 Station des Chars, Avenue Napoléon et rue St-Charles.
19 Coin des rues Colisée et Iena.
21 Coin des rues Tchoupitoulas et Valence.
23 Coin des rues Magazine et Valence
24 Station des Chars, coin des rues Ly... et Pitt.
25 Coin des rues Soniat et Magasine.
26 Coin des rues Soniat et Tchoupitoulas.
27 Coin des rues Joseph et Tchoupitoulas.
28 Station des Chars, coin des rues Magazine et Octavia.
31 Coin des rues St-Charles et Dufossat
32 Coin de la rue St-Charles et de l'Avenue Nashville.
34 Rue Laurel, entre la rue Calhoun et le Boulevard Park.
35 Coin de l'Avenue Henry Clay et la rue St-Charles.
36 Louisiana Retreat.
41 Coin des rues Broadway et Levée.
42 Coin des rues St-Charles et Leveline.
43 Bâtisse de l'Exposition.
45 Station de l'Exposition.

GROS LOT

$150,000

L.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par le peuple.

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE

TIRAGE TRIMESTRIEL

EXTRAORDINAIRE

CLASSE I.

—DE—

LA COMPAGNIE DE

LA LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

AURA LIEU A LA

Nlle-Orléans,

MARDI, 14 SEPTEMBRE 1886.

2,279 Lots, montant en tout à $522,500.

Le tirage commencera positivement à ONZE HEURES A. M.,

—A—

L'ACADEMIE DE MUSIQUE,

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE.

100,000 Billets, à $10 le Billet.

DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1	Gros lot de $150,000		$150,000
1	do	50,000	50,000
1	Lot de	20,000	20,000
2	Lots de	10,000	20,000
4	Lots de	5,000	20,000
20	Lots de	1,000	20,000
50	Lots de	500	25,000
100	Lots de	300	30,000
200	Lots de	200	40,000
600	Lots de	100	60,000
1000	Lots de	50	50,000

PRIX D'APPROXIMATIONS:

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $150,000 soit 20,000

100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit 10,000

100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit 7,500

2,279 Lots s'élevant à $522,500

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, change de New-York, ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express à nos frais.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées et faire des mandats sur la poste (money orders) payables à la New Orleans National Bank, New Orleans.

L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLÉANS

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS:

No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er Septembre 1827, est le plus ancien journal de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,

Un Bulletin Maritime,

Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une Liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial.

BUREAUX ET ATELIERS:

73 [illegible] 73

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Seiler vs Mme Mary Ann Levi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 13,727—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le 1er District de cette ville, SAMEDI, 18 septembre 1886, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir :

L'intérêt indivis et tous les droits, titre et intérêt de la défenderesse Mme Mary Ann Levi dans les propriétés ci-après décrites, à savoir :

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Perdido, Poydras, Carondelet et Carroll, désigné par la lettre B sur un plan de Thompson, député voyer, du 15 mai 1858, déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville.

Le dit lot mesure vingt-six pieds un pouce de face à la rue Perdido sur une profondeur de cent dix-sept pieds deux pouces et six lignes, entre lignes parallèles, acquis par le feu Abraham Levi, de Factors & Traders' Insurance Company, pardevant Andrew Hero, jr., notaire, le 24 décembre 1877.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Union, Carondelet, Perdido et Baronne, désigné par le No 13 sur un plan dressé par Dunbar, en date du 27 mai 1849 et déposé en l'étude de Félix Grima, notaire.

Le dit lot mesure vingt-trois pieds sept pouces et 4 4/6 lignes de face sur la rue Union et vingt-trois pieds six pouces et six 4/6 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent treize pieds sept pouces et six 25/100 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 10, sur la ligne vers la rue Baronne et cent onze pieds dix pouces et sept 85/100 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 14 et aussi onze pouces du lot No 14 conformément au plan ci-dessus, étant les onze pouces commençant sur la ligne qui divise le dit lot No 11 du dit lot No 13 et mesure vers la rue Carondelet. Et c'est la même propriété que feu Abraham Levi a acquis de Mary Morgan, veuve de feu Charles Harrod et als., par un acte passé pardevant N. B. Trist, notaire, en date du 21 février 1877.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18 août—18 25—sept 1er 8 15 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du steamboat "Alice", etc.

D. C. McCan & als, Milton B. Muncy et Franklin P. Marcy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 14,110.—En vertu de plusieurs writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 18 septembre 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Le steamboat "Alice", ensemble avec tous ses gréments, appareils, meubles, etc., etc., tel qu'il se trouve actuellement dans le Nouveau Bassin, près du Pont Magnolia (rue Magnolia) du côté du chemin coquillé du Nouveau Bassin.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18août—18,25—1.8,15,18sept.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Walter L. Saxon vs. Philip Saul—No. 18,303.

Smith Bros. & Co. vs Philip Saul—No. 18,308.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No——En vertu de deux ordres de vente, tous deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires respectives ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Passage Natchez, dans le Premier District de cette ville le LUNDI, 30 août 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un fort lot de comptes ouverts, etc., d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant, sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18 août—18 24 28 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

La plus vaste vente de groceries de la saison.

Etant le contenu de la grocerie bien connue et depuis longtemps établie, occupant le local Nos 249, 251, 253 et 255 rue Poydras.

—Aussi—

Mulets, wagons, camions, etc.

Walter L. Saxon vs Philip Saul—No. 18,303.

Smith Bros. & Co. vs Philip Saul—No. 18,308.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No ——En vertu de deux ordres de vente à moi adressés par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires respectives ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 23 août 1886 à 10 heures a. m. de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Au local Nos 249, 252, 253 et 255 rue Poydras.

1° Tout le contenu et les installations, etc., du local ci-dessus, consistant en un assortiment vaste et varié de groceries choisies et ..., vins, bière, whisky, liqueurs, cordiaux, tabac à fumer et chiquer, cigares, viandes salées, jambons, farine de différentes marques, etc., et autres articles et marchandises faisant partie d'un vaste établissement et d'une grocerie en détail de première classe. Le tout selon l'inventaire enregistré dans mon bureau.

2° Aussi, à la même heure et au même endroit : 2 mulets, 2 wagons, 1 phaeton, 1 camion et un lot de harnais, etc.

3° Aussi, à la même heure et au même endroit : Un lot de meubles de maison, selon l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions, comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18août—18,19 20,21 22 et 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Leon Lavedan vs Mme Gertrude Schwaner et époux et Mlle Amalia Matilda Schwaner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18,307—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 août 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, circonstances, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Annunciation, Washington et Quatrième, désignés par les numéros quatre et cinq et mesurant chacun vingt-neuf pieds deux pouces de face à la rue Washington sur une profondeur de cent onze pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes égales et parallèles, le dit No quatre étant ... désigné lot numéro quatre sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député-voyer, le 16 mars 1867 annexé à un acte passé pardevant Jos. Cohn, ancien notaire, le 25me jour d'avril 1867 et ledit lot ... cinq étant ... sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, le ... jour de novembre 1859, déposé pour référence à l'étude de W. H. Peters, ancien notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
28 juil—28 août 4 11 18 25 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

T. Gilmore, Exéc. Test. de James McGarey vs. Mlle Philomene Guesnon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orleans—No 18,419 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 14 septembre 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot ou portion de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Perdido, Poydras, St Charles et Carondelet, désigné par le numéro douze sur un plan dressé par Dunbar, voyer, le 25 avril 1845 et déposé en l'étude de J. B. Marks, ancien notaire en cette ville. Le dit lot de terre mesure vingt-six pieds de face à la rue Perdido sur une profondeur de cent deux pieds six pouces, plus ou moins.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.

Acquis par la défenderesse de Charles Mc Manus, conformément à un acte passé pardevant Wm J. Castell, notaire en cette ville, le 16 février 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
12 août—12 19 26—sept 2 9 14

VENTES PAR LE CONSTABLE.

James M. Maloney contre Annie E. Carr.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 7,771—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de mon bureau, No. 90, Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, dans le Second District de cette ville, MARDI, le 24 août 1886, à 11 heures a. m.

Tous droits à l'occupation de l'immeuble No 203 rue Camp, entre Julie et St. Joseph, dans le Premier District de cette ville, pour le terme non-expiré d'un bail de John H. Maloney à Mme Annie E. Carr, à raison de quatre-vingt treize piastres et trente trois sous ($93.33) par mois pour le terme de douze (12) mois, du premier octobre 1885 au trente octobre 1886 avec toutes les améliorations ci-dessus appartenant à la défenderesse, et le dit bail dont Edward Morgan est l'endosseur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
11août—11,17,24.

Cochran Fulton Co. vs. W. J. et Mme Mary P. Plows, in solido.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—No 10,630—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre les rues St. Charles et Carondelet, le JEUDI, 26 août 1886, à midi, de la propriété décrite ci-dessous, à savoir :

Un comptoir avec serrure, comptoir et glacière

Conditions—Comptant sur les lieux.

FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
17 août—17, 22, 26.

Rédaction—Corrections—Traductions.

Une longue et terrible maladie, ayant pour principale conséquence la perte de mes forces physiques, je ne suis plus apte qu'à des travaux sédentaires—de plume. Par bonheur pour moi, mes facultés intellectuelles ne sont pas le moins du monde diminuées.

J'annonce donc ici que, n'ayant plus la force d'exercer ma profession, je suis disposé à me charger de rédactions françaises de toute espèce, de corrections quelconques, et aussi de traductions d'anglais en français.

Dr. C. TESTUT.

Rue St. Louis, No 76, ou à l'imprimerie rue de Chartres, No 66. 26 mai—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Gustave Potthoff

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 18,062—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Marie Coralie Thereaux, veuve de Gustave Potthoff, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
18 août—18,22,27

Succession de Octave J. Forstall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — Nos. 16,718—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau et le compte présentés par Mme veuve Octave J. Forstall, tutrice naturelle, administrant cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
18 août—18,22,27

Succession de Veuve Jacques Théodule Camus.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18,491—Division D—Attendu que Léon Fazende a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Veuve Jacques Théodule Camus, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
17 août—22 26

Succession de François Ferran et sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 18,247—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Victorine Bowman, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
17 août—17,22,26.

John Zucca vs. ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orleans—No 16,511—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de John Zucca et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par B. Onorato, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
17août—17,22,26

Succession de James James.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18,487—Division E—Attendu que P. S. Wiltz, Jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James James, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
10 août—10,14 19

Succession de Mme Rosa Wilson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18,100—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Owen Reilly, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier
11 août—11 15 20

Succession de Fred N. Ogden

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 18,074—Division A—Attendu que Mme Vve Fred N. Ogden a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frederick N. Ogden, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
14 août—14,19,22

Succession de James Govan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 16,209—Division ... Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Henry Govan, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
14 août—14 19 22

T. M. Wescoat vs. ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 17,225—Division ... Avis est par le présent donné aux créanciers de T. M. Wescoat et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par H. H. Price, syndic de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
10 août—10,14,19

Successions de Mathilde Jourdan, femme décédée d'Emile Robert, Louise Robert Rozenette Beauregard et Alcide Beauregard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 18,476—Division D—Attendu qu'Emile Robert, femme de Jean Rodriguez, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions des feus Mathilde Jourdan, femme décédée d'Emile Robert, Louise Robert, Rozenette Beauregard et Alcide Beauregard, décédés intestats, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
7 août—7,12,18

Succession de Joseph N. Coquelet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,554—Division ... Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Guillaume Dupuy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
10août—10,14,19

Succession de George Heckmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 16,797—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par William Stolzenthaler, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
10août—10 14 19

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Andrew Grisbaum vs ses créanciers—No 18,523—Division D—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Andrew Grisbaum soit et est acceptée au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Jos. Duvigneaud, notaire en cette ville, le 20me jour de septembre 1886, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et pour élire un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 11 août 1886.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, absent en congé.
Pour copie conforme.
GEO. P. CAZELAR, Député Greffier.
14 août—3f en 30j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Bernard Laporte vs. ses Créanciers—No 18,285—Division B—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Bernard Laporte soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Andrew Hero, Jr., notaire en cette ville, le MERCREDI, 4e jour d'août 1886, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et d'élire un syndic, et de voter sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises ; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit Bernard Laporte soient suspendues, que Jas. D. Coleman, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1886.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
3 juillet—3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie ici que le 28me jour de juin 1886, jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire ci-dessous intitulée dans les termes et avec les chiffres suivants : Helena A. Dauer vs John H. Weydig—No 17,802—Division C.

Sur motion de Branch K. Miller, avocat de la plaignante et en appuyant sa demande de preuve ; la loi et les témoignages étant en sa faveur, il est ordonné, adjugé et décrété que le "défaut" ici enregistré, le 7 juin 1886, soit confirmé, et que en conséquence il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Helena A. Dauer, et contre le défendeur John H. Weydig, son époux décrétant une séparation de propriété entre lesdits plaignante et défendeur, son époux, et une dissolution de la communauté existant entre eux. Il est de plus ordonné, adjugé et décrété que la plaignante, Helena A. Dauer obtienne un jugement et qu'elle se fasse rendre par John H. Weydig la somme entière de six cents dollars avec intérêt légal à partir du 12 octobre 1883 jusqu'à parfait paiement, en même temps que les frais du procès, avec le lien, le privilège et le droit d'hypothèque accordés par la loi dans les affaires de ce genre aux femmes mariées.

Jugement rendu et signé le 28 juillet 1886.
F. A. MONROE.

En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce 21me jour de juillet en l'année du Seigneur mil huit cent quatre-vingt-six.

M. A. McDONNELL, Sous-Greffier.
27 juillet—27 août 15 sept 1...

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme A. Perrault vs Joseph A. Perrault.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 18,468 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 14 septembre 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain morceau de terre, situé sur le côté gauche du Chemin de Gentilly, mesurant cinq arpents de face sur ledit Chemin de Gentilly, sur à peu près vingt-deux arpents de profondeur, divisés en cinq lots, désignés par les numéros soixante-trois, soixante-cinq, soixante-sept, soixante-neuf et soixante-et-onze, conformément à un plan dressé par L. H. Pilié, le 18 mars 1859, et déposé en l'étude de E. Bouny, ancien notaire en cette ville, ensemble avec tous les droits, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, ainsi que toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, consistant en une maison de résidence, sucrerie, dépendances et entourages, etc.

Acquis par le défendeur de la plaignante conformément à un acte passé pardevant E. Cambray, notaire, le 29 février 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 août—14,21,28—sept 4,11,14

George Sick vs. M. et Mme C. Hermann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,930—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 14 sept. 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir :

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet desigué par le No 16 et borné par les rues General Taylor, Laurel, Austerlitz et Live Oak, désigné par le numéro un, d'après un plan de 2093 lots de terre dressé par H. S. Phelps, arpenteur, daté le 15 février 1849, déposé dans le bureau de J. R. Beard, ex-notaire de cette ville, et formant le coin des rues Laurel et Austerlitz ; le dit lot mesure vingt huit pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Austerlitz sur cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 août—12 19 26—Sept 2 9 14

ANNONCE JUDICIAIRE

Lucas E. Moore et Co vs Les héritiers de A. W. Bosworth

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orleans, No 18,510—En vertu de deux writs de saisie et vente datés respectivement chacun 22 juillet 1886 et 4 août 1886, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 11 septembre 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Une portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, située dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet compris par les rues Camp, Washington, Magasine et Sixième et mesurant quatre vingt sept pieds de face à la rue Washington sur cent quatre vingt pieds sept pouces et trois lignes du côté de la rue du Camp et sur la ligne du côté opposé ... une profondeur de cent vingt pieds cinq pouces et une ligne, puis elle court vers la rue du Camp dix pieds cinq pouces et une ligne, ... autre profondeur vers la rue Sixième de soixante pieds deux pouces et deux lignes jusqu'à sa ligne du fond, sur laquelle elle a une largeur de soixante seize pieds cinq pouces, la dite portion de terre étant composée des lots Nos 4, 5 et 6 et des lots Nos 7 et 8 qui se trouvent au fond.

2° Deux terrains situés aussi dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Camp, Magasine et Sixième, désignés comme lots Nos 17 et 20, d'après un plan dressé par L. Reizenstein, voyer, daté le 19 mars 1858, les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chaque trente pieds un pouce et une ligne de face à la rue du Camp, sur cent soixante pieds de profondeur et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient.

Les terrains décrits ci-dessus ont été acquis par feu A. W. Bosworth par un achat de Nelson Andersen et ... acte passé pardevant Edward Barnett, ex notaire en cette ville le 24 mars 1880 ... de Mme M. J. Brown, d'après un autre acte passé pardevant le même notaire Barnett, le trentième jour d'octobre mil huit cent quatre vingt deux.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
11 août—11,18,25—1 8 11 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur améliorée sur l'Avenue St-Charles.

Muller Bros vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 18,533—En vertu d'un ordre de vente en date du 4 août 1886, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Passage Natchez, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 septembre 1886, à midi, la propriété décrite ci-dessous à savoir :

Douze certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les Avenue St. Charles et Broadway, et les rues Chestnut et Carrollton, désignés comme lots Nos 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 23 sur un plan dressé par John F. Braun, voyer et architecte, en date du 14 mars 1882 et déposé au bureau de MM. Hoey & O'Connor, encanteurs, en cette ville ; une copie du dit plan est annexée pour référence à un acte de vente de Mme Theresa Philips à John Muller pardevant Joseph D. Taylor, notaire le 29 mai 1882. Les dits lots se touchent et mesurent comme suit, à savoir : Le lot No 14 forme l'encoignure des Avenues Broadway et St. Charles et mesure 30 pieds 3 pouces 3 lignes de face à l'Avenue St. Charles, 30 pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de 153 pieds 7 pouces 2 lignes de face à l'Avenue Broadway et 150 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne du lot numéro 15. Les dits lots 15, 16, 17, 18, 19 et 20 mesurent chacun 30 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à l'Avenue St. Charles, 30 pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur comme suit :

Le lot numéro 15 a une profondeur de 150 pieds 11 pouces sur la ligne du lot No 14 et 148 pieds 3 pouces 7 lignes sur la ligne du lot numéro 16. Le lot numéro 16 a une profondeur de 148 pieds 3 pouces 7 lignes sur la ligne du lot No 15 et 145 pieds 8 pouces 5 lignes sur la ligne du lot No 17. Le lot No 17 a une profondeur de 145 pieds 8 pouces 5 lignes sur la ligne du lot No 16 et 143 pieds 1 pouce 4 lignes sur la ligne du lot No 18. Le lot No 18 a une profondeur de 143 pieds 1 pouce 4 lignes sur la ligne du lot No 17 et 140 pieds 6 pouces 2 lignes sur la ligne du lot No 19. Le lot No 19 a une profondeur de 140 pieds 6 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 18 et 137 pieds 4 pouces sur la ligne du lot No 20. Le lot No 20 a une profondeur de 157 pieds 4 pouces sur la ligne du lot No 19 et 135 pieds 3 pouces 6 lignes sur la ligne du lot No 21.

Le lot No. 21 forme l'encoignure de l'avenue St. Charles et de la rue Chestnut et mesure 30 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à l'avenue St. Charles sur 30 pieds de largeur dans le fond, 132 pieds 8 pouces et 5 lignes de profondeur et faisant face à la rue Chestnut et 135 pieds 3 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot No 20. Les dits lots Nos. 12 et 13 mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue Broadway sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds, et les lots Nos 22 et 23 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Les lots Nos 13 et 22 sont des terrains de ... et touchent dans le fond aux lots faisant face à l'avenue St. Charles.

Les propriétés ci-dessus seront vendues sujettes à un bail expirant le 31 octobre 1886.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Robert P. Upton, notaire.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 août 3, 10, 17, 24, 31—Sept 4.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur rue St Louis, entre Chartres et Vieille-Levée

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Chas. Lafitte et al.—No 17,889.

J. A. Dufilho vs ses créanciers.—No 17,343.

Dans l'affaire de la liquidation des affaires de la raison commerciale de Lafitte & Dufilho—No 18,266.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—En vertu d'un writ de saisie et vente dans le procès No 17,889 et de deux ordres de vente dans les procès Nos 17,343 et 18,266 respectivement, tous deux datés du 17 juillet 1886 et tous ... adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, respectivement, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 21 août 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain lot de terre dans l'îlet borné par les rues St. Louis, Chartres, Vieille Levée, et Toulouse, mesurant quarante deux pieds de face sur la rue St. Louis sur une profondeur de cent un pieds ; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Acquis par J. A. Dufilho le 21 décembre 1866 de A. A. E. Quertin par acte passé pardevant P. C. Cuvellier, notaire, enregistré au bureau du transfert, livre 91, folio 624.

Saisi dans l'affaire et dossier No 17,889.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20 juil—20,27—août 3,10,17,21

Compagnies d'Assurances LIVERPOOL and LONDON and GLOBE

Bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE ORLEANS
J. F. SCHRODER, président,
NEWTON BUCKNER, A. DELVAILLE,
RODOLPH WOESTE.

Cette Compagnie a été fondée en 1836 ; a établi une succursale aux Etats Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, le 30 juin 1882, est comme suit :

Actif	$6,148,283 36
Passif	2,870,383 44
Surplus	$2,798,129 13

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la Compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois d'Etat.

HENRY V. OGDEN, sous-président.
CLARENCE F. LOW, assistant-secrétaire résident.

1mar—'86—1an—V&C.

ANNONCES JUDICIAIRES.

MONITION

ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

DISTRICT ORIENTAL DE LA LOUISIANE

COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS pour le Cinquième Circuit et District Oriental de la Louisiane.

Le Président des Etats-Unis d'Amérique, à tous ceux à qui parviendra ceci, salut :

Attendu que Harry T. Howard ayant acheté à une vente publique faite par R. B. Pleasants, marshal des Etats-Unis pour le district oriental de la Louisiane, le 12 juin 1886, en vertu d'un writ de saisie et vente à lui adressé et émis par l'Hon. Cour de Circuit des Etats-Unis pour le cinquième circuit et district oriental de la Louisiane, dans l'affaire de Harry T. Howard contre la Crescent City Sugar Refining Company, No 11,207 du docket de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, et étant adressé à la dite cour pour une monition et un avis conformément à la loi, savoir : les sections 2370, 2371, 2372 et 2373 des Statuts Revisés de l'Etat de la Louisiane, ou loi No 96 approuvée le 10 mars 1870.

Que toutes les personnes intéressées dans l'affaire sachent, qu'elles sont citées et prévenues au nom des Etats-Unis d'Amérique et de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le Cinquième Circuit et District oriental de la Louisiane, si elles ont des droits, titres ou réclamations touchant la propriété ci-après décrite, par suite d'un vice de forme quelconque dans l'ordre ou le décret de la Cour en vertu duquel s'est opérée la vente, ou d'une irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'annonce ou la description, ou dans l'époque fixée pour la vente et la manière de la faire, ou pour toute autre vice quelconque, de déduire, dans les trente jours qui suivront la première insertion de cette monition dans les journaux, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété a été vendue dans l'affaire de Harry T. Howard contre la Crescent City Sugar Refining Company, No 11,207 du docket de la dite Cour de Circuit des Etats-Unis pour le Cinquième Circuit et District oriental de la Louisiane, et Harry T. Howard s'en est rendu acquéreur au prix de dix mille dollars.

Description de la propriété telle qu'elle est contenue dans l'acte de vente du dit marshal des Etats Unis, enregistré au bureau du Contrôleur des Aliénations pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, le 21 juillet 1886, dans le livre No. 127, pages 43 et 44.

1. Tout et particulièrement dix lots de terre avec tous les édifices et toutes les améliorations qui s'y trouvent, les installations, vacuum pans, réservoirs, cars, chaudières, machines, appareils, aménagements et dépendances faisant partie d'une raffinerie attachée à la propriété, ainsi que tout droits, toutes voies, tous privilèges et accessoires, situés dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Peters (ci-devant Nouvelle Levée), St. Joseph, Commerce et Julie, et désigné et décrit comme suit :

Un terrain désigné par la lettre A sur un plan de L. H. Pilié, sous-voyer de la ville, daté du 25 octobre 1881, annexé pour que l'on s'y réfère, à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire en cette ville, le 18 nov. 1881, et mesurant vingt trois pieds deux pouces et sept lignes de façade rue Peters (ci-devant Nouvelle Levée), vingt trois pieds de largeur à l'arrière, sur cent vingt six pieds quatre pouces et quatre lignes de profondeur sur la limite latérale la plus rapprochée de la rue St-Joseph, et cent vingt cinq pieds cinq pouces et trois lignes de profondeur sur la limite latérale la plus rapprochée de la rue Julie le séparant de la propriété de P. Juliane. Un autre terrain mesurant environ vingt trois pieds de façade rue Peters (ci-devant Nouvelle Levée), sur cent vingt deux pieds neuf pouces et un tiers, sur cent vingt trois pieds huit pouces et un tiers de profondeur. Deux terrains désignés par les numéros cent six et cent sept sur un plan déposé, pour que l'on s'y réfère, au bureau de J. O. Stark, ancien notaire en cette ville, aussi sur un plan de Pilie & Murray, daté du 3 mars 1869. Le dit terrain cent six mesure dix neuf pieds six pouces deux lignes de façade rue Peters (ci-devant Nouvelle Levée), dix-neuf pieds huit pouces et sept lignes de largeur à l'arrière, sur cent treize pieds cinq pouces de profondeur, et un terrain cent sept mesure dix neuf pieds un pouce et quatre lignes de façade rue Peters (ci-devant Nouvelle Levée), dix neuf pieds trois pouces et quatre lignes de profondeur à l'arrière sur cent treize pieds, cinq pouces de profondeur. Un terrain désigné par le numéro cent cinq sur le plan précédemment cité, dans le bureau de l'ancien notaire Stark, mesurant vingt un pieds quatre pouces et deux lignes de façade rue Peters (ci-devant Nouvelle Levée), vingt pieds onze pouces et cinq lignes de largeur à l'arrière, sur cent treize pieds, cinq pouces de profondeur. Un terrain mesurant vingt pieds, plus ou moins, faisant face à la rue Peters (ci-devant Nouvelle Levée), sur cent douze pieds un pouce plus ou moins de profondeur. Un terrain désigné par la lettre A sur un plan de J. A. D'Hemecourt, voyer, annexé à un acte passé pardevant F. D. Seghers, notaire en cette ville, le 25 octobre 1871, et mesurant dix neuf pieds, deux pouces de façade rue Peters (ci-devant Nouvelle Levée), dix neuf pieds de largeur à l'arrière, cent onze pieds cinq pouces de profondeur sur la limite latérale la plus proche de la rue Julie, et cent douze pieds deux pouces de profondeur sur la limite latérale la plus proche de la rue St. Joseph. Trois terrains désignés par les numéros quatre, cinq et six sur un plan de C. F. Zimple, daté du 8 février 1859, et mesurant comme suit :

Le terrain numéro quatre environ vingt-un pieds cinq pouces et demi de façade rue Commerce sur cent quatre pieds de profondeur et vingt un pieds huit pouces de largeur à l'arrière le terrain cinq, vingt un pieds cinq pouces et demi de façade rue du Commerce sur cent quatre pieds de profondeur et vingt un pieds trois pouces de largeur à l'arrière, le terrain numéro six, vingt un pieds onze pouces de façade rue du Commerce sur cent quatre pieds de profondeur et vingt un pieds onze pouces de largeur à l'arrière le tout plus ou moins. Aussi le tout et séparément la machine, les appareils, installations et dépendances faisant partie de la propriété et toutes les parties contenues dans la bâtisse érigée sur les terrains précédemment décrits et en constituant une raffinerie suivant les termes de l'inventaire ci annexé pour que l'on s'y réfère à un acte passé devant Andr. Hero Jr. notaire de cette ville, le 30 janvier 1883.

2. Quatre terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous droits, passages et privilèges y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville dans le carré d'îlet précédemment décrit borné par les rues Peters (ci-devant Nouvelle Levée) St Joseph, Commerce et Julie désignés par les numéros un, deux, trois et quatre sur un plan de Louis H. Pilie, sous voyer de la ville, sous la date du 30 septembre 1850, ... pour que l'on s'y réfère ... au bureau de A. Hero Jr, comme le plan No 51. Les dits terrains sont contigus les uns aux autres et mesurent comme suit. Les terrains numéros un et deux mesurent chacun trente deux pieds huit pouces six lignes de face à la rue Peters, anciennement rue Nouvelle Levée, trente deux pieds sept pouces dix lignes de large dans le fond sur une profondeur de cent onze pieds dix pouces et six lignes sur la ligne de côté du numéro un le plus rapproché de la rue St Joseph, cent onze pieds dix pouces et sept lignes sur la ligne de division entre les numéros un et deux, et cent dix pieds sept pouces de profondeur sur la ligne de côté du numéro deux le plus rapproché de la rue Julie, et les lots numéros trois et quatre sont adjacents l'un à l'autre et mesurent chaque trente deux pieds cinq pouces de face à la rue Commerce trente deux pieds sept pouces de large dans le fond sur une profondeur de cent dix pieds six pouces sur la ligne de côté du lot numéro trois la plus rapprochée de la rue Julie, cent onze pieds deux pouces et sept lignes sur la ligne de division entre les numéros trois et quatre, et cent onze pieds dix pouces et six lignes de profondeur du côté du lot numéro quatre le plus rapproché de la rue St-Joseph. Tous composant un pâté de terrain ayant une façade de soixante-quatre pieds cinq pouces sur la rue Commerce et s'étendant jusqu'à la rue Peters anciennement Nouvelle Levée, et étant à peu près vingt un pieds huit pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de ... pieds, étant entre le dessous de la rue Nouvelle Levée et ... de la Commerce et ce sont les mêmes lots désignés par les lettres G, H, I, J d'après un plan de J Pilie enregistré au bureau de H. Lavergne, ex notaire en cette ville.

Tout et particulièrement les droits d'usage et d'occupation jusqu'au treizième jour de septembre A. D. 1907 le dit Crescent City Sugar Refining Company, conformément à un bail du fond de l'éducation Tulane du lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet ci-dessus décrit, borné par les rues Peters ... ciennement Nouvelle Levée, St. Joseph, Commerce et Julie, désigné comme lot numéro deux et mesurant (au plus) américain dix huit pieds dix pouces 5, ... à la rue Peters anciennement Nouvelle Levée à peu près vingt un pieds huit pouces de largeur dans le fond sur une profondeur d'à peu près cent vingt trois pieds huit pouces et six lignes sur la ligne qui le divise du dit numéro un, et à peu près cent vingt quatre pieds sept pouces de profondeur sur la ligne du lot numéro trois, le dit étant désigné par les mots ... la propriété de Paul Tulane, sur un plan fait par A. de Armas, député voyer, annexé pour référence à un acte passé pardevant le soussigné, Andrew Hero Jr notaire, le 30 janvier 1883, laquelle dite propriété a été spécialement hypothéquée par la dite compagnie par acte pardevant Andrew Hero Jr notaire, en date du 21 mars 1883, en faveur du porteur ou porteurs des billets et coupons spécifiés dans la pétition dans l'affaire ci-dessus

Témoin, l'Honorable Morrison R. Waite, Juge président de la Cour Suprême des Etats-Unis d'Amérique, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 19me jour de Juillet, A. D. mil huit cent quatre vingt six et de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, la 111me Année.

(Signé) EDWARD C. BILLINGS,
Juge.

Bureau du Greffier—Je certifie que ce qui précède est une copie exacte de l'original enregistré dans ce bureau.

En foi de quoi j'ai signé et apposé le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 23me jour de Juillet 1886.

E. R. HUNT,
Greffier.

Par A. J. CARTER, Député Greffier
24 juil—7,14,21,24 sept

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS—No. 18,403.

Dans l'affaire de Jules Sabrier demandant qu'une monition soit lancée.

Etat de la Louisiane—A tous ceux que cela concerne, salut :

Attendu qu'à une vente à l'enchère publique faite à la Nouvelle-Orléans le 24me jour d'avril 1886, le percepteur de taxes d'Etat des districts inférieurs de la ville par le ministère de son assistant, dûment autorisé, Alphonse Rabouin Jr., a adjugé au dit Jules Sabrier, le pétitionnaire, dernier et plus offrant, et en vertu du pouvoir dont est revêtu le percepteur de taxes par acte de la Législature de cet Etat, approuvé le 10 juillet 1884 et portant le No 82, la propriété ci après décrite, et a demandé à cette cour qu'une monition ou annonce soit faite conformément à la loi et aux sections 2370, 2371, 2372 et 2373 de l'acte No 95, approuvé le 10 mars 1870, des statuts revisés de la Louisiane.

Donc, maintenant que toutes personnes intéressées sachent qu'elles sont priées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, si elles le peuvent, de faire valoir un droit, titre ou réclamation sur la propriété ci-après décrite, s'il y a une informalité dans la procédure, publication, description ou adjudication faite à cette vente ou s'il y a eu la moindre irrégularité dans l'avis de la vente à l'époque ou de la façon dont le pétitionnaire a acquis la propriété ou d'une inexactitude quelconque. Ces personnes sont priées dans les trente jours qui suivront la première publication dans les feuilles publiques de faire connaître les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne devrait pas être approuvée et homologuée. A cette vente de la propriété et après décrite, Jules Sabrier en est devenu l'acquéreur au prix de deux cent quatre-vingt piastres et 37 sous.

Description de la propriété enregistrée au bureau de l'Annotateur des Hypothèques, livre 122, page 888 :

Un certain terrain avec les améliorations qui s'y trouvent dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par le No 17 dans le carré d'îlet 316, borné par les rues Hôpital, Rocheblave, Barracks et Tonti. Le dit terrain mesure 72 pieds de façade rue Hopital sur 125 pieds de profondeur ; il est assessé au nom de Benj. W. Lanck qui en est le possesseur et a été vendu pour les taxes d'Etat de 1878 qui pesaient dessus.

Bureau du greffier de la Cour Civile de District, Nouvelle-Orléans, 23 juillet 1886.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
(Signé) GEO. P. CAZELAR, Sous-Greffier.

24juil—3f en 30 j

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Placements avantageux et de choix de Propriétés situées dans le Premier et Second Districts.

Magnifique magasin en briques à trois étages formant encoignure aux rues Poydras et Tchoupitoulas.

Joli magasin à trois étages formant encoignure aux rues Chartres et Conti.

Magasin en briques à trois étages rue Conti No 41.

Magasin en briques à trois étages rue de Chartres No 93.

Les trois magasins ci-dessus décrits sont occupés par J. P. Sarrazin fils & Co, comme fabrique de cigares et manufacture de tabac.

Résidence à étage avec écurie rue Conti No 69.

Magasin en briques à étage et résidence rue Royale No 87, occupée par M. Alcide Mollo.

Agréable et jolie résidence rue Bourgogne No 241, entre St-Philippe et Ursulines.

Succession de Jules P. Sarrazin.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 16,930.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 4 septembre 1886, il sera vendu à midi à la Bourse d'encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 juillet 1886, les propriétés suivantes appartenant à la susdite succession, savoir :

PREMIER DISTRICT.

1. Un lot de terre d'encoignure, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Poydras, Tchoupitoulas, Natchez et Levée, lequel lot de terre mesure 20 pieds 1 pouces de face à la rue Poydras sur une profondeur et façade à la rue Tchoupitoulas de 92 pieds 6 pouces et 6 lignes, le tout plus ou moins. Ensemble un magnifique magasin en briques à trois étages loué à M. Wm Drot à raison de $100 par mois, mais depuis le magasin a été loué à la même personne à raison de $150 par mois pour 14 mois de plus jusqu'au mois d'octobre 1887.

DEUXIÈME DISTRICT.

2. Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues Royale, Bourbon, St Louis et Conti, mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Royale, 30 pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes. Ensemble une résidence en briques à étage ayant un grand magasin au rez-de-chaussée et sept chambres à l'étage supérieur, une cuisine en briques à deux étages touchant à la maison principale, ayant six chambres, cour pavée en pierres, water works. Cette propriété est louée à M. Alcide Mollo jusqu'au 30 septembre 1886, à raison de $50 par mois.

3. Un autre lot de terre situé dans le même îlet ci-dessus mentionné touchant à la profondeur de la propriété ci-dessus décrite, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Conti, même largeur sur la ligne du fond, 120 pieds 4 pouces 4 ligne de profondeur sur la ligne vers la rue Bourbon et 120 pieds 5 pouces de profondeur sur sa ligne vers la rue Royale. Ensemble une maison en briques à étages, hangar et écurie en briques et est occupée par la maison J. P. Sarrazin fils & Co., comme magasin d'entrepôt et écurie, cadrant, lieux d'aisance etc. Loué à $20 par mois.

4. Un terrain d'encoignure dans l'îlet borné par les rues Chartres, St Louis, Conti et le Passage de la Bourse, formant encoignure des rues Chartres et Conti, lequel lot de terre mesure environ 18 pieds 2 pouces de face à la rue Chartres sur environ 60 pieds de profondeur et face à la rue Conti. Ensemble un magnifique magasin en briques à trois étages avec véranda en fer sur la façade.

5. Un autre lot de terre situé dans le même îlet, séparé du lot 4 décrit par une allée commune de 3 pieds 8 pouces 2 lignes ouvrant sur la rue Conti, lequel lot de terre mesure environ 17 pieds de face à la rue Conti sur 60 pieds de profondeur. Ensemble une belle bâtisse en briques à trois étages avec grand verandah en fer sur la façade.

L'allée est commune aux lots 4, 5 et 6 décrits.

6. Un autre lot de terre dans l'îlet borné par les rues Royale, St. Louis, Chartres et le Passage de la Bourse, lequel lot de terre mesure 18 pieds de face à la rue de Chartres sur 96 pieds de profondeur, borné dans le fond par la propriété de ... ayant droit à l'usage de la propriété et aux autres. Ensemble, un magnifique magasin en briques à trois étages avec un grand verandah en fer.

Les magasins ci-dessus décrits désignés par les ... et ... sont occupés par la raison sociale de J. P. Sarrazin Fils & Co comme magasin de tabac et cigares et sont loués à bail jusqu'au 30 septembre 1886 à raison de $110 par mois.

7. Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Dauphine, St Philippe et Ursulines, lequel lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bourgogne sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Ensemble une résidence en briques à étage avant véranda ... ayant une allée sur le côté ... ayant un salon, ... et quatre chambres à l'étage supérieur avec ... chez dans les mansardes. Une belle bâtisse en briques à étage attenante à la maison principale ayant deux belles chambres, une autre bâtisse en briques dans le fond ayant deux chambres, deux cabinets et galerie, porte cochère cimentée, une belle water works, puits d'aisance, citerne, etc. Le gaz introduit partout. Cette propriété est louée à bail ... à raison de $500 par an jusqu'au 30 septembre 1886.

Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance à un crédit de un an en billets garantis par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage.

Les acquéreurs paieront en outre du prix d'adjudication les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1886. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé des acquéreurs afin de garantir leurs adjudications.

Actes de vente pardevant Wm Robert Ker, notaire, aux frais des acquéreurs.

1er août—1er 7, 14, 21, 28 sept 4

VENTE DE SYNDIC.

Tout le contenu d'un magasin de tabac, comprenant tabac, cigares, vitrine, pipes, ensemble avec les installations. Un cheval et les comptes ouverts.

Dans l'affaire de J. B. Marquer vs. ses créanciers.

No. 18,139—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

SANS limite par le Syndic le JEUDI 26 août 1886 à 10 heures A. M. au magasin coin des rues St Louis et Decatur en vertu d'et conformément à un ordre de l'Hon H. L. Lazarus juge, Division E, siégeant pour l'Hon. F. A. Monroe actuellement en congé date le 14 août 1886, je vendrai à l'enchère publique tous les effets mobiliers d'après le tableau enregistré à la Cour Civile de District.

Conditions—Comptant avant livraison.

A. B. LACOSTE, Syndic.
17 août—3f en 30 j

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle Propriété dans le Sixième District

Comptes ouverts, réclamations, etc.

Dans l'affaire de Chas H. Breen vs ses créanciers. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, No 18,170.

Vente de Syndic.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI, 28 août 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un arrêt de l'Hon. W. T. Houston juge de la dite Cour, date du 21 juillet 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite :

Deux terrains avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Milan, Carondelet, Marengo et Baronne formant l'angle ouest des dites deux rues (Milan et Baronne) et mesurant chacun 30 pieds sur Milan sur 120 pieds de profondeur ... de façade rue Baronne

Aussi un lot de comptes ouverts, etc. de ... matières ainsi qu'en fait foi un tableau.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant Ben Ory notaire aux frais de l'acquéreur. Ce dernier paiera en sus du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1886. Un dépôt de 10 0/0 sera requis au moment de l'adjudication pour assurer la vente.

24 juil—24 31—7 14,21 28 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle propriété de la rue du Canal

Succession de Henrietta ou Henry Newson

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B—No 17,851

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI 11 septembre 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, Rotonde de l'Hôtel St. Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. Henri L. Lazarus juge de la dite Cour Civile de District daté le 6 août 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite.

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville dans le carré borné par les rues Canal, Gasquet, Johnson et Galvez désigné comme le terrain No 18 du carré No 32 sur un plan de C. A. Hedin, et mesurant 15 pieds 2 pouces de façade rue du Canal, 109 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du terrain No 7, 116 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne du côté de la rue Galvez et s'élargissant à l'arrière jusqu'à ce qu'il atteigne une largeur de 55 pieds sur la ligne qui le sépare du terrain No 5, avec les améliorations et tout ce qui y appartient.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant Chas. M. Isley notaire aux frais des acquéreurs. L'acquéreur paiera en sus du prix d'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1886. Un dépôt sera exigé au moment de la vente. Samt 8 14 21 28 sept 11

PAR JULES A. A. ROUSSEAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Salon, de Chambres et de Salle à Manger.

Succession de John C. Sullivan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 18,338

EN vertu d'un arrêt de l'honorable cour civile de district, paroisse d'Orléans, signé dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique MARDI 24 août 1886 à dix heures du matin, au No 92 de la rue du Camp près Poydras.

Meubles de chambres de salon et de salle à manger.

Conditions—Comptant sur les lieux.

JULES A. A. ROUSSEAU
18 août—13 21,22,24 Encanteur

LEON QUEYROUZE,

"GROCER" EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET LIQUEURS,

—Et marchand de—

Produits des Campagnes et de l'Ouest.

87 RUE DECATUR.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCUFFIER.

Meubles de Maison, etc

Succession de W. H. Gauchenu.

No 18,712—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans—Division D

PAR SPEAR & ESCUFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI 21 août 1886, il sera vendu dans l'affaire ci-dessus à 10 heures du matin à l'encan au local No 238 rue Johnson, entre Quartier et Hopital, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant en place de l'hon. A. L. Tissot juge de la dite Cour Division A, maintenant absent en congé.

Un lot de meubles de maison, etc.

Conditions—Comptant.

4 août—4,8 10 14 17 21

Jolie maison-cottage double en bois.

No 168 rue Johnson, entre les rues Ste Anne et Dumaine.

Succession de Mme Zoé Dusuau,

Veuve en premières noces de Charles Foi... ... de Wm F. Chapman.

No 18,019—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR & ESCUFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureau, 46 rue Royale, SAMEDI, 21 août 1886, il sera vendu à l'encan, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, rue St Charles, entre les rues Commune et Gravier en vertu d'un arrêt de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 15 juillet 1886 pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite :

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes y appartenant, situé dans le deuxième district, carré d'îlet borné par les rues Johnson, Galvez, Ste Anne et Dumaine, désigné par le No 84 sur un plan de L. Bringier voyer, en date du 26 juillet 1836, déposé dans le bureau de L. Feraud, ancien notaire en cette ville. Le terrain mesure au pied français 30 pieds de façade rue Johnson sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une jolie maison cottage en bois à un étage et à deux corps de logis, chacun de ceux-ci ayant 2 chambres, aussi une cuisine à un étage en bois, ayant une chambre de chaque côté, citerne, lieux d'aisance etc. La propriété porte le numéro municipal 168 rue Johnson.

Conditions—La moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un crédit de un an en un billet de l'acquéreur portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement et garanti par hypothèque et le lien du vendeur sur la propriété vendue, l'acquéreur à lui assurer cette pour la valeur des bâtisses et transférer la police d'assurance au détenteur du billet, à payer à 5 honoraires d'un avocat 5 0/0 dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement du billet et assumera la totalité des frais de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1886, de même qu'il fera un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente pour la rendre concluante.

L'acte de vente pardevant J. F. Meunier notaire, aux frais de l'acquéreur.

17 juil—17 24 31 août 7 14 21

PAR MATHER & HOMES.

Cottage-résidence de valeur dans le Premier District,

No 249 rue Clara.

Succession de Christian Winter.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 18,011.

A L'ENCAN.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes encanteur, bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI 4 septembre 1886, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Natchez et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable H. L. Lazarus juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, daté le 27 juillet 1886 Dossier No 18,011 pour le compte de la succession de Christian Winter décédé, il sera vendu, à l'enchère publique

Un terrain de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clara, Magnolia, Calliope et Euphrosine désigné par le numéro 11 d'après un plan de L. H. Pilié, voyer de la ville, daté le 31 mars 1858, déposé dans le bureau de E. Bouny, notaire. Le dit lot mesure 29 pieds de face à la rue Clara sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 2 lignes plus ou moins et entre lignes parallèles, mesure américaine et conformément au plan par William & Patton, voyers, en date du ... août 1880.

Les améliorations consistent en un cottage à deux corps de logis connu comme le No 249 rue Clara.

Conditions—Une moitié comptant et la balance à un an avec intérêt au taux de 8 0/0 par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, ce crédit d'un an sera représenté par un billet de l'acheteur garanti par le lieu du vendeur et une hypothèque spéciale par un acte renfermant l'assurance et toutes les clauses pénales usuelles, les frais d'avocat seront fixés à 10 0/0 sur le montant saisi, l'acheteur assumera le paiement de toutes les taxes pour l'année actuelle 1886.

Acte de vente pardevant John Bendernagel notaire, aux frais de l'acheteur, 10 0/0 payé comptant sur ... pour ... la vente.

1er août—1 7,14 21 28—sept 4

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur et amélio-rée, inoccupée dans le 7ème District.

Succession de John Reilly.
Dossier No. 12,066.

— Conditions faciles, à l'encan. —

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet—SAMEDI, 11 Septembre 1886, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D", en date du 3 août 1886, dossier No 12,066 pour le compte de la succession de John Reilly, décédé, il sera vendu à l'enchère publique

1o. **Douze terrains**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 7me district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dublin, Quatrième, Zimple et Carrollton, désignés par les Nos. 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17, dans l'îlet No. 134. Les Nos. 6, 7, 8 et 9 mesurent ensemble 120 pieds de face à la rue Dublin sur 120 pieds de profondeur. Le lot No 10 forme l'encoignure des rues Dublin et Quatrième et mesure 30 pieds de face à la rue Dublin sur 120 pieds de profondeur. Les lots Nos 11 et 12 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Quatrième sur 150 pieds de profondeur. Le lot No. 13 forme le coin de la rue Quatrième et de l'avenue Carrollton, et mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 145 pieds de profondeur. Les lots Nos 14, 15, 16 et 17 mesurent ensemble 120 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 145 pieds de profondeur.

2o. **Un terrain**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7me district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Clinton, Hillary, Zimple et Frontière, dans l'îlet No. 125 et désigné comme lot No 20, et mesure 32 pieds de face à la rue Zimple sur une profondeur et une façade sur la rue Clinton de 120 pieds et formant le coin des rues Zimple et Clinton.

Les améliorations consistent en un cottage en bois à un étage, avec 2 chambres, hangars, citerne, lieux d'aisance.

3o. **Neuf terrains**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même district et îlet que la dernière propriété mentionnée, désignés par les Nos. 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19. Le lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Hillary sur une profondeur de 137 pieds, le lot No. 12 mesure 32 pieds de face à la rue Hillary sur une profondeur de 120 pieds. Les lots Nos. 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19 mesurent ensemble 210 pieds de face à la rue Zimple sur une profondeur de 120 pieds, le lot No 12 forme le coin des rues Hillary et Zimple.

Les améliorations consistent en un cottage, en bois, à un étage, avec hangars, citerne, etc.

4o. **Un terrain**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le ... district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues ... Mary, Jackson, Jeannette et Cinquième, désigné par le No. 1 et mesure 30 pieds de face à la rue Cinquième sur une profondeur de 120 pieds sur la rue Mary et forme le coin des rues Cinquième et Mary.

Les améliorations consistent en un cottage en bois à un étage avec 4 chambres, citerne etc.

Les mesures ci-dessus sont toutes plus ou moins, conformément à des plans dressés par Williams & Patton architectes, lesquels plans peuvent être vus à l'endroit de la vente.

Conditions: Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans avec 8 0/0 intérêt du jour de la vente, hypothèque spéciale et lieu du vendeur et toutes les clauses de garantie usuelles, 10 0/0 payé comptant sur les lieux et les acheteurs assumeront en plus de leurs enchères les taxes dues et exigibles en 1886.

Actes de vente pardevant Andrew Hero Jr., notaire public, aux frais des acquéreurs.

Août 8,15,22 29 sept. 5,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terre de valeur.

Succession de John B. Hyams—Dossier No 8500.

A l'encan avec des conditions faciles.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux No 13 rue Carondelet—SAMEDI 28 août 1886, à midi, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 21 juillet 1886, Dossier No 8500 pour le compte de la succession de John B. Hyams à l'encan il sera vendu—

Le cinquième (1/5) d'intérêt indivis dans un lot de terre numéro un, de la section dix et les deux tiers (2/3) du bas de la section huit, du township treize (13) sud du range onze (11) est, anciennement la partie de la paroisse de Jefferson, maintenant la ville de la Nouvelle-Orléans.

Le tout approuvé par le voyer des Etats-Unis, en date du 4 juin 1880 conformément au plan ci-dessus par Edgar Pilie, ingénieur civil en date du ... juillet 1886, qui peut être vu à la salle d'encan.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans, garanti par hypothèque spéciale et privilège et lieu du vendeur portant 8 pour cent par an de la date de la vente, et 10 pour cent comptant sur les lieux pour lier la vente, et les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1886 en plus du prix de son enchère.

Acte de vente pardevant J. G. Eustis, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 juil—1 8 15 22 28 août

Deux îlets de terre de valeur vacants dans le deuxième district.

Conditions faciles, A l'Encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI ... 1886, à midi, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez dans le premier district de cette ville il sera vendu à l'enchère publique

Un îlet de terre vacant situé dans le 2me District de cette ville borné par les rues Salomon, St. Louis, David et Toulouse, ayant une façade sur les rues St Louis et Toulouse d'environ 320 pieds et sur les rues David et Salomon d'environ 255 pieds, et subdivisé en 20 terrains numérotés de 1 à 20 inclusivement.

Un îlet de terre vacant contigu à l'îlet ci-dessus et borné par les rues David, St Louis, Toulouse et l'avenue Carrollton, ayant une façade sur la rue St. Louis d'environ 330 pieds sur l'avenue Carrollton d'environ 258 pieds sur la rue Toulouse d'environ 355 pieds et la rue David d'environ 275 pieds subdivisé en 22 terrains.

Pour les mesures et autres détails voir le plan à l'endroit de la vente.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur la balance à un et deux ans, avec 8 0/0 d'intérêt du jour de la vente en toutes les clauses de garantie usuelles. 10 0/0 payé comptant sur les lieux, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1886.

Acte de vente pardevant J. G. Eustis, notaire aux frais des acquéreurs.

8 août—8 15 22 29 au 5

L'Abeille de la ...
Bureaux : No 73 ...
NOUVELLE-...
MERCREDI 18 ...

VAPEU...

COMPAGNIE ...
TRANSATLA...
Entre New York ...

Les magnifiques navires ... pour le continent ... électriques) partiront de ... rivière du Nord, au pied ... suit :

LA NORMANDIE de K...
LA BRETAGNE de Jo...
LA BOURGOGNE Fra...
LA CHAMPAGNE Tr...

Prix de passage ...
Première cabine ...
Deuxième classe ...
Billets aller et ...
Entrepont $25 avec ... comprenant vin, literie ...
Pour fret et passage ...
61 rue ...
P. S.—Chèques sur la ... de Paris

COMPAGNIE ...
Ligne Directe ...
à Bord...
Château Lafite. ...
Château Margaux. ...
Le CHATEAU MA... York Mercredi le ...
...
2juin 3mois M...

RED STA...

Steamers de la malle ...
ENTRE NEW Y...
LE RHONE ...
HOLLANDE ...
Prix ...
...
Peter Wright & ...
No 55 ...

LIGNE ...
POUR NEW YORK ...
Partant Merc...
Cette ligne se compo...
KNICKERBOCKER ...
LOUISIANA ...
Le steamer KNICKE...
...
ASSURANCE PAR C...
...
MANDEVILLE ...

NEW CA...

...

Ligne régulière ...

...

CHEMINS ...

Chemin de ...

...

LOUISVILLE, ...

TEXAS ...

...

FEU...

No 18

L'Ami ...

Par ...

—Et, saut... curieux d'ap... lettre ? — Dans un ... vous, à la ... soir par ... mettra au ... Chalopin ... coup de ... homme ... Comme il ... avait caché ... pour ne ... —Je ne ... dit il. Je ... égal, je ... ru de tourné ... C'était ... venait d'app... tien de Ch... quet les ... vagabond ... Une lettre ... M du Mon... stupeur. ... Margerat ... tenant l'exp... tait entouré... L'envelopp...

J. Monier...